

PRIS DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Étranger, les frais de poste.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. — A PARIS, CHEZ MM. HAVAS, JAFFROY ET C<sup>o</sup>, PLACE DE LA TOURNEFÈRE, 8 et rue Notre-Dame-de-Victoire, 23. — A BRUXELLES, L'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 21 MAI 1890

BISMARCK ERMITE

Il faut parler de la visite de M. des Houx à Friedrichsruh, puisque tout le monde en parle et que l'entrevue de notre confrère avec l'ex-chancelier de l'empire d'Allemagne, a pris les proportions d'un événement.

Quel est le motif qui a poussé notre confrère à aller chercher dans son autre vie le vieux lion au lieu de l'empereur Guillaume et de ses griffes et des dents ? Nous ne le discernons pas très bien. Je suppose que, chez M. des Houx, c'est d'instinct un sentiment de curiosité ; curiosité d'artiste avide de sensations nouvelles. M. des Houx nous explique qu'il n'éprouvait aucune timidité à la pensée de se trouver en face de l'homme extraordinaire qui, pendant trente ans, a tenu l'Europe par les rênes de sa main.

Pourquoi M. des Houx aurait-il eu peur ? Sa carrière de journaliste l'a placé maintes fois en face d'hommes historiques. Il n'a été ébloui ni par « le grand moraliste du Comte de Chambord », ni par « la majesté du pape ». M. des Houx est un de ces hommes qui ont vu de près un triple aigle, que rien n'étonne, que rien n'effraie, que rien n'épouvante. Dans un autre temps, vous eussiez, mon cher confrère, tenté et réalisé les exploits les plus fabuleux ; et vous auriez duré plus que le monde.

Théâtre, pour aborder le monstre de la Crète, avait eu devoir s'armer d'une épée et d'un bouclier. C'est sans armes, en redingote boutonnée, que M. des Houx a abordé le monstre de Friedrichsruh. L'ours, descendu à la pension bourgeoise de Frau Vermer, lui envoya à M. de Bismarck un message pour lui annoncer sa présence et son désir d'être reçu. Son ami était peureux : venait pour voir le terrible homme, il souhaitait presque de n'être pas reçu ; j'avais, je ne sais pourquoi, dit-il, le pressentiment d'un succès que je redoutais. « Ainsi pensait Oreste, qui, avant d'entrer dans l'antre de Pyrrhus, disait :

« Je veux un interview et cela de l'autre côté. »

Mais bientôt un domestique se présentait à la pension Vermer avec ce simple mot : « Son Altesse demandée à M. Henri des Houx s'il veut accepter sa compagnie pour dîner. A six heures, en redingote. »

Le sort en était jeté. A six heures, M. des Houx se trouvait en présence de M. de Bismarck, et à six heures et demie on se mettait à table.

Repas tout à fait intime. Douze convives seulement. M. de Bismarck, d'abord, se leva et dit des Houx à sa gauche, côté du cœur. Il prit l'attention délicate, il fait placer devant lui, et devant son hôte, quelques roses magnifiques, des roses du midi et du nord.

Il est fâché de voir, par l'arrivée de M. des Houx, que M. de Bismarck a fait tout de suite sa conquête. Notre confrère nous apprend qu'il avait écouté l'ex-chancelier, il a commencé par le regarder. Et il ne trouve pas de mots assez redondants pour dépeindre son admiration. M. de Bismarck lui fait l'effet d'un géant. Il lui semble appartenir à une race supérieure à notre espèce moderne ; « On dirait un vestige des générations mythologiques », a dit M. des Houx en comparant successivement à Odin, à Wotan et même à la cathédrale Saint-Pierre de Rome. Ses yeux sont comme « des lacs de montagnes ». Sa bouche « s'ouvre largement », sa voix, qui est comme « l'écho d'un oratoire solennel et lointain, paraît sortir d'une éternité. Les poils du visage, harpillés relevés, énormes, sont comme une forêt. En voyant M. de Bismarck, M. des Houx a vu un géant. C'est de Bismarck que les artistes et les poètes :

« Vous, regardez-moi bien. Je vous assure que je ne puis pas un ordre. »

M. de Bismarck traite bien ses hôtes. M. des Houx fait l'énumération des vins qu'il a vus

apparaître sur la table à ce dîner mémorable : « Avant le repas, chaque convive voit se dresser devant lui quatre verres, un destiné au vin de Champagne, un autre à la bière, un troisième au vin de Bordeaux ordinaire, le dernier à un vin de Bordeaux plus choisi... Les cotillons célèbres du Bordelais, de la Bourgozonne et des bords du Rhin sont bien représentés à la table première, sans oublier les campagnes ensoleillées de Strychou, dont on nous fait goûter au dessert les ardens produits, envoyés en cadeau par le reconnaissant ami de M. Crispin. »

Ne croyez pas que le géant de la forêt de Friedrichsruh ait eu la malicieuse pensée de griser son hôte. Jamais de la vie ! C'est par une attention tout à fait charmatte qu'il a voulu lui faire goûter les vins les plus exquis de France. Du vin de France et des roses du marché Noll, Bismarck a servi, devenu éméché, éméché, a sur le tard, toutes les délicatesses de l'esprit et du cœur !

Seulement, si nous nous en rapportons au récit de M. des Houx, la mémoire de M. de Bismarck éprouve quelques défaillances. On est légèrement étonné d'apprendre que l'homme qui a gouverné l'Allemagne dans ses trente dernières années, ait oublié le nom de M. Jules Ferry, et qui ait été obligé de poser cette question à son interlocuteur : « Comment l'appellez-vous ? vous savez, ce ministre qui avait de longs favoris ? »

« Qui qu'il est », M. des Houx est revenu de Friedrichsruh tout à fait charmé. « L'objet de ma visite, dit-il, était d'être en tête à tête avec toute espérance. Je rapportais de Friedrichsruh l'assurance que l'Allemagne, plus encore que la France, était désireuse d'une bonne intelligence qui rapprocherait deux grands peuples, sans toucher aux difficultés, dont la solution est réservée au temps et aux événements. J'en rapportais aussi le sentiment joyeux que notre nation et notre empire se valent, dit-il, l'Allemagne, les Français pour être assurés de grands réserves aux citoyens des grands peuples. J'en rapportais enfin la certitude que nous n'étions menacés par nos puissants voisins, ni dans notre liberté, ni dans l'intégrité de notre territoire. Voilà qui est fort bien. Mais qu'y a-t-il au fond de tout cela ? M. de Bismarck a toujours passé pour être un de ces hommes dont on peut dire avec le poète :

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

Il n'accueillit avec courtoisie un journaliste français, homme d'un grand talent, avec la certitude d'avoir en échange un article fort bien tourné, qui ferait le tour de la presse française et étrangère. Et après cela, le président de M. des Houx, toutes sortes de belles paroles, pendant lesquelles il nous a fait entendre, par un de ses yeux, que nous n'étions pas des gens de bien, et qu'il nous avait en vue pour un jour.

« C'est une âme profonde et pleine de ténèbres. »

LA COMMISSION DES DOUANES

Paris, 20 mai. — La commission des douanes s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Méline.

Elle a repris la discussion du projet portant modification du tarif général des douanes en faveur de certains produits originaires de la Tunisie.

M. Crémieux explique dans quelles conditions le ministre de Marseille lire projet de l'administration temporaire des biens destinés à la réexportation, sous forme de farines.

Il demande le maintien du même régime. M. Joubert appuie le projet du gouvernement ; il est d'avis qu'il est indispensable de donner, sous cette forme, une marque de sympathie à nos Français établis en Tunisie.

Le projet du projet s'agit de l'encouragement par un accord avec les vins algériens. Pourquoi refuser à la Tunisie ce qu'on a accordé aux autres colonies françaises ?

Si la Tunisie ne peut pas nous donner la réciprocité absolue, elle nous l'accorde dans la mesure où cela lui est possible.

Les vérifications de la production tunisienne sera facile, puisque l'impôt en Tunisie est prélevé sur la production tunisienne.

M. Joubert insiste cependant à limiter l'importation des produits tunisiens aux deux tiers de la production. Le directeur tire l'attention sur la consommation de la Tunisie.

M. Méline déclare qu'il ne peut se rallier au projet parce qu'il n'assure pas aux produits français, à leur entrée en Tunisie, la réciprocité de traitement.

M. Dejeune est d'avis de voter le projet, mais en exprimant le vœu que le gouvernement français, sans procéder à une annulation, fasse un traité d'union douanière avec la Tunisie.

M. Thomson déclare qu'il combat le projet, non dans l'intérêt de l'Algérie, mais dans l'intérêt de la France.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

Le projet n'est pas de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû. Il s'agit de donner à la Tunisie un avantage qui ne lui soit pas dû.

elle prévient sur cette dérogation un courtage honnête et elle augmente, sans bruit, avec la prudence et l'obéissance du sage, sa fortune et ses répartitions.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

Elle se contente de cela, elle agit constamment et elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes, elle agit avec une prudence et une obéissance honnêtes.

les étoffes lourdes d'hiver et les satins à l'envers plus ou moins fortement pour adoucir le côté de l'endroit, surtout, lorsque les pièces sont lures et fâchées à l'envers. Si l'on y a des plis il faut les laisser au verso.

On étend les pièces, on les sèche au cadre ou à la machine à sécher, puis on les étire pour enlever tout le pli ; on les enroule ensuite dans tout leur largeur sur des cylindres enroulés en bois et on les met ainsi ; peler la nuit dans l'eau chauffée de 37 à 45° ; alors on les sort on les laisse refroidir de 6 à 8 heures sur les cylindres, et on les déroule pour les carder.

Il ne faut pas dépasser la dose de 45° pour éviter de faire l'étoffe. Pour les étoffes lourdes on cardé à l'envers avant de lasser, ce qui permet de mieux égaliser l'étoffe et d'enlever le cardé.

Le cardage forme une branche importante de l'apprêt ; il en est l'élément fondamental, car l'apprêt ne peut être obtenu qu'après un cardage bien exécuté ; le rasage, la presse, le décatissage, ne peuvent aucunement donner aux étoffes mal cardées l'aspect qui leur manque. Une chose très importante est la graduation dans le numéro des cardes, c'est-à-dire le nombre d'ouvertures. On doit pas passer subitement des cardes énormes à des cardes fines.

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

La loi sur la presse

pressé avec la compétence du jury ; le principe n'est plus qu'à deux époques de réaction violente : en 1825 et en 1852.

Rien n'est plus dangereux que l'invasion de la politique dans la justice ; la liberté d'un peuple se mesure à l'indépendance de ses juges. (Applaudissements à droite et à gauche.)

On se rappelle la condamnation de Gambetta par la presse ; se souvenez-vous qu'elle fut la seule qui ne donna le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)

La loi sur la presse, dit-il, n'est qu'une loi de police ; elle ne peut donner le jugement de la presse par la justice correctionnelle. (Très bien à gauche.)